

CALENDRIER OFFICIEL POUR PERCHES HORIZONTALES 2009/2010

Ce calendrier pour la saison horizontale 2009/2010, vous est offert par René Delpierre, président des Archers Des Flandres de Hoymille, avec le concours des sociétés organisatrices.

Mois et année	Date, lieu et horaire	Dans un soucis de bonne organisation, les sociétés se réservent le droit d'adapter leurs tirs au nombre d'archers présents	Nombre de perches M/AP A titre indicatif
OCTOBRE :2009	DIMANCHE 18.....	CAPPELLE LA GRANDE à 9 h 30 et à 15 h 00	M : 4 / AP : 3-4
	SAMEDI 24.....	LIBRE..... à 9 h 30 et à 15 h 00	LIBRE
	DIMANCHE 25.....	LIBRE..... à 9 h 30 et à 15 h 00	LIBRE
FRITERIE J-J	SAMEDI 31.....	salle agrandie de 12 mètres.....HOYMILLE à 9 h 30 et à 15 h 00	M : 3 / AP : 3-2
FRITERIE J-J	DIMANCHE 01.....	salle agrandie de 12 mètres.....HOYMILLE à 9 h 30 et à 15 h 00	M : 3 / AP : 3-2
NOVEMBRE 2009	SAMEDI 07.....	HONDEGHEM à 9 h 30 et à 15 h 00	M : 4 / AP : 3-4
	DIMANCHE 08.....	HONDEGHEM à 9 h 30 et à 15 h 00	M : 4 / AP : 3-4
	MERCREDI 11.....	LIBRE..... à 9 h 30 et à 15 h 00	LIBRE
	SAMEDI 14.....	2 perches arcs traditionnels - 2 perches arcs à roulettesWORMHOUT à 9 h 30 et à 15 h 00	M : 4 / AP : 3-4
	DIMANCHE 15.....	2 perches arcs traditionnels - 2 perches arcs à roulettes..... WORMHOUT à 9 h 30 et à 15 h 00	M : 4 / AP : 2 et 2
	VENDREDI 20.....	COUDEKERQUE-BRANCHE à 19 h 30	Nuit : 2
Repas sur commande	SAMEDI 21.....	Tir aux vins..... LEFFRINCKOUCKE à 9 h 30 et à 15 h 00	M : 4 / AP : 3-4
	DIMANCHE 22.....	GRAVELINES à 9 h 30 et à 15 h 00	M : 4 / AP : 3-4
	SAMEDI 28.....	ESQUELBECQ à 9 h 30 et à 15 h 00	M : 2 / AP : 2
	DIMANCHE 29.....	LOON-PLAGE à 9 h 30 et à 15 h 00	M : 4 / AP : 3-4
DECEMBRE 2009	VENDREDI 04.....	Tir de nuit en faveur du Téléthon HOYMILLE à 19 h 30	Nuit : 3
Repas sur commande	SAMEDI 05.....	Téléthon et Noël du cœur LEFFRINCKOUCKE à 9 h 30 et à 15 h 00	M : 4 / AP : 3-4
	DIMANCHE 06.....	LIBRE..... à 9 h 30 et à 15 h 00	LIBRE
	SAMEDI 12.....	Tir de Noël..... SAINT-VENANT à 9 h 30 et à 15 h 00	M : 5 / AP : 3-4-5
	DIMANCHE 13.....	Tir de Noël SAINT-VENANT à 9 h 30 et à 15 h 00	M : 5 / AP : 3-4-5
	SAMEDI 19.....	GHYVELDE à 9 h 30 et à 15 h 00	M : 5 / AP : 3-4-5
	DIMANCHE 20.....	GHYVELDE à 9 h 30 et à 15 h 00	M : 5 / AP : 3-4-5
	JEUDI 24.....	HOYMILLE de 9 h 30 à 12 h 30	Matin : 3
	SAMEDI 26.....	2 perches arcs traditionnels - 4 perches arcs à roulettes.....HONDSCHOOTE à 9 h 30 et à 15 h 00	M : 4 et 2 AP :3/4 et 2
	DIMANCHE 27.....	sur les 2 jours, mises séparées !.....HONDSCHOOTE à 9 h 30 et à 15 h 00	M : 4 et 2 AP :3/4 et 2
	JEUDI 31.....	HOYMILLE de 9 h 30 à 12 h 30	Matin : 3
JANVIER 2010	SAMEDI 02.....	LIBRE..... à 9 h 30 et à 15 h 00	LIBRE
	DIMANCHE 03.....	ROSENDAEL à 9 h 30 et à 15 h 00	M : 3 / AP : 3
	VENDREDI 08.....	COUDEKERQUE-BRANCHE à 19 h 30	Nuit : 2
	SAMEDI 09.....	LOON-PLAGE à 9 h 30 et à 15 h 00	M : 4 / AP : 3-4
	DIMANCHE 10.....	HOYMILLE à 9 h 30 et à 15 h 00	M : 3 / AP : 3
	SAMEDI 16.....	GHYVELDE à 9 h 30 et à 15 h 00	M : 5 / AP : 3-4-5
	DIMANCHE 17.....	GHYVELDE à 9 h 30 et à 15 h 00	M : 5 / AP : 3-4-5
	SAMEDI 23.....	ZUYDCOOTE à 9 h 30 et à 15 h 00	M : 4 / AP : 3-4
	DIMANCHE 24.....	ZUYDCOOTE à 9 h 30 et à 15 h 00	M : 4 / AP : 3-4
Repas sur commande	SAMEDI 30.....	Tir aux chocolats.....LEFFRINCKOUCKE à 9 h 30 et à 15 h 00	M : 4 / AP : 3-4
	DIMANCHE 31.....	Tir aux pains gâteaux..... CAPPELLE LA GRANDE à 9 h 30 et à 15 h 00	M : 4 / AP : 3-4
FEVRIER 2010	VENDREDI 05.....	Tir de nuit en faveur des restos du cœur HOYMILLE à 19 h 30	Nuit : 3
	SAMEDI 06.....	LIBRE..... à 9 h 30 et à 15 h 00	LIBRE
COUSCOUS CASSOLET	DIMANCHE 07.....	ESQUELBECQ à 9 h 30 et à 15 h 00	M : 2 / AP : 2
	SAMEDI 13.....	SAINTE-VENANT à 9 h 30 et à 15 h 00	M : 5 / AP : 3-4-5
	DIMANCHE 14.....	SAINTE-VENANT à 9 h 30 et à 15 h 00	M : 5 / AP : 3-4-5
	SAMEDI 20.....	LIBRE..... à 9 h 30 à 15 h 00	LIBRE
	DIMANCHE 21.....	ROSENDAEL à 9 h 30 et à 15 h 00	M : 3 / AP : 3
	VENDREDI 26.....	tir fluo.....CAPPELLE LA GRANDE à 19 h 30	tir fluo de Nuit : 2
	SAMEDI 27.....	Bi-Arc (hors challenge).....limité à 48 archers...CAPPELLE LA GRANDE à 9 h 00 et à 19 h 00	Bi-Arc
	DIMANCHE 28.....	COUDEKERQUE-BRANCHE à 9 h 30 et à 15 h 00	M 2 : AP : 2
MARS 2010	SAMEDI 06.....	LIBRE..... à 9 h 00 à 19 h 00	LIBRE
	DIMANCHE 07.....	congrès annuel de l'U.A.A.N.F..... CAPPELLE LA GRANDE à 15 h 00	Tir aux œufs cible
	SAMEDI 13.....	BRAY-DUNES à 9 h 30 et à 15 h 00	M : 5 / AP : 3-4-5
	DIMANCHE 14.....	BRAY-DUNES à 9 h 30 et à 15 h 00	M : 5 / AP : 3-4-5
	SAMEDI 20.....	Tir du Roy des Roys à confirmer..... HOYMILLE à 9 h 30 et à 15 h 00	M : 3 / AP : 3
TIR FIN SAISON	DIMANCHE 21.....	Remise des récompenses..... CAPPELLE LA GRANDE à 9 h 30 et à 15 h 00	M : 4 / AP : 3-4

IL SERA MIS EN JEU, SUR LA TOTALITÉ DES TIRS AUX HONNEURS DU MATIN DE LA SAISON HORIZONTALE, UN TROPHÉE AU PREMIER DE CHAQUE CATÉGORIE (, au premier Belge , au premier Français , à la première dame, au premier vétéran de + de 56 ans et au premier jeune de - de 16 ans au 18/10/2009 + des lots aux suivants dans certaines catégories (pas de cumul) . **Il faut au moins 10 participations sur les 37 compétitions du matin pour prétendre au classement final**
Entraînements : Leffrinckoucke le jeudi soir à 18 h 30 - Hoymille le mardi soir à 18h30 - Cappelle-la-Grande le mercredi et le vendredi soir à 18 h15 toute l'année, sauf s'il y a un tir prévu au calendrier, Wormhout le mercredi soir à 18h30, Esquelbecq le jeudi soir à 18h30

Règlement pour les tirs intérieurs: lors du tir du matin et de l'après-midi, il faut avoir les pieds derrière la ligne du pas de tir.

Rappel : Pour le tir du Roy des Roys, avec et sans viseur, seuls les Roys des sociétés inscrites sur ce calendrier peuvent y participer!

Après le 5^{ème} honneur abattu par perche, la société organisatrice n'est plus obligée de donner les panaches d'honneurs.

Demi mise pour les jeunes de moins de 16 ans le jour du tir, même si mis dans catégorie jeune en début de saison!

Le challenge horizontal se fera dans le club house de Coudekerque-Branche. Il sera suivi par Eddy Larangé et Jérôme Rubben

Les présidents ou organisateurs des sociétés inscrites sur ce calendrier sont : Harsuick Yves - Choux Philippe – Pertusot Bernard – Deswaerte Claude – Depot Bruno – Franck D'hulster et Franck Alberger - Rubben Jérôme et Marc – Renard Alex – Bernard Christiaen – Houssin Jean-Pierre et Catherine Lecocq – Pierre Callieu et Jérôme Thoreel – Spillemacker Roger – Larangé Eddy.

Le tir avec arc traditionnel à Wormhout se fera seulement le dimanche et en mises séparées (le matin tir sur 4 perches pour tous)

Le tir avec arc traditionnel à Wormhout et à Hondschoote se fera sans viseur. Les mises seront séparées par catégorie !